Image not found or type unknown

Accident sans assurance en suisse

Par **Doudoun widi**, le **23/01/2018** à **21:45**

Bonjour, mon ami a eu un accrochage en suisse. Il est responsable. Très peu de dégâts sur l'autre véhicule. Il a laissé ses coordonnées à l'autre conducteur (suisse) aucun constat rédigé sur place. L'autre conducteur a pris en photo carte grise et pièce d'identité.Que risque t il?
Merci pour votre réponse.

Par **Visiteur**, le **23/01/2018** à **22:42**

Bjr,
Si vous avez les coordonnées de la partie adverse, prenez contact pour régler cela à l'amiable, car s'il y a plainte, les coventions franco-suisse permettent de poursuivre l'auteur et même si cela allonge les délais, on doit toujours se rappeler que les Suisses ne plaisantent pas avec ce genre de chose.

Par **Doudoun widi**, le **24/01/2018** à **10:03**

Bonjour. Un grand merci pour votre réponse...mon ami a laissé ses coordonnées mais n'a pas pensé à prendre celle de l'autre conducteur...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés